

Vie syndicale / Institutions

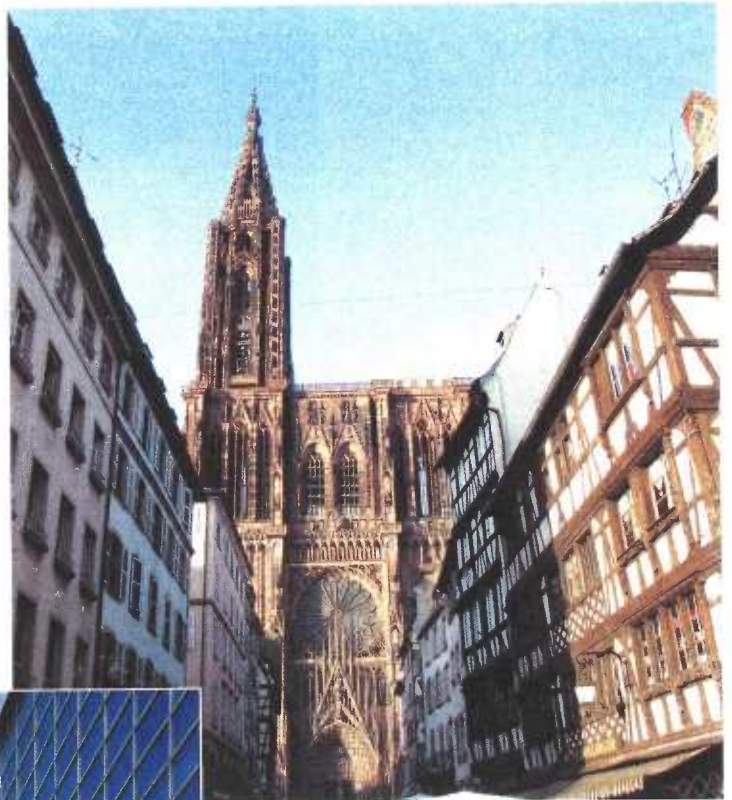
Les courtiers de l'Est s'engagent

Le Conseil régional Est de l'Assurance a été fondé en 2000 par les cinq organisations syndicales et associations de la profession des assurances. Courant 2010, le Syndicat des Courtiers d'Assurances de l'Est, par l'intermédiaire de Geoffroy Roederer, son co-président, a proposé à Creassur de s'engager dans la mise en place d'un pôle de compétences "Gestion du risque et de l'assurance". Les objectifs principaux étaient de promouvoir et faciliter la bonne gestion du risque et de l'assurance dans les entreprises et les collectivités pour contribuer à maintenir les activités et les emplois liés en mettant en place des outils de formation au niveau universitaire afin de rendre aisé l'acquisition de compétences au plan local.

Parlement Européen



Grâce à cette démarche, la chaîne complète de formation serait disponible localement : BTS, licence professionnelle, Diplôme Universitaire et Master. Après un accueil très favorable de l'Université de Strasbourg, plusieurs entreprises locales (assureurs, mutuelles,



Cathédrale de Strasbourg

intermédiaires, industries...) ont marqué leur intérêt concret pour cette démarche en acceptant de participer au financement complémentaire demandé par l'université pour la mise en œuvre des diplômés (détails sur www.alearisque.org). Les collectivités participent au financement du fonctionnement de l'association.

Une association dédiée (Alearisque) a été créée le 3 février 2012 qui a pu annoncer le lancement du D.U. pour la rentrée universitaire 2012 et celui du Master pour la rentrée 2013. Sous la présidence de Geoffroy Roederer, Alearisque travaille maintenant à la mise en œuvre de modules techniques de gestion des risques à destination des collectivités locales et territoriales, des entreprises et des pôles régionaux de compétences.